

PAIEMENT DU DIVIDENDE 2018

Calendrier et modalités

L'Assemblée générale mixte des actionnaires réunie ce jour a approuvé le dividende au titre de l'exercice 2018 d'un montant de **0,86 euro par action**, et a décidé de proposer aux actionnaires une option de paiement du dividende en actions nouvelles pour 100% de ce montant. Les actionnaires d'Edenred recevront ainsi 100% du dividende en espèces ou 100% en actions ordinaires nouvelles Edenred, au choix de l'actionnaire.

Calendrier du paiement du dividende

- **Date de détachement** (*ex date*) : 20 mai 2019.
- **Date d'arrêté des positions** (*record date*) : 21 mai 2019.
- **Délai de l'option pour le paiement du dividende en actions** : du 22 mai 2019 au 5 juin 2019 inclus. Les actionnaires pourront exercer leur option pendant cette période. Les actionnaires n'ayant pas exercé leur option au plus tard le 5 juin 2019 inclus percevront leur dividende intégralement en espèces.
- **Date de paiement** : 11 juin 2019 quel que soit le mode de paiement du dividende.

Modalités d'exécution

Pour exercer cette option, les actionnaires pourront adresser leur demande à leur intermédiaire financier auprès duquel leurs actions sont inscrites ou, pour les actionnaires inscrits dans les comptes nominatifs purs tenus par la société, à son mandataire. Les actionnaires qui n'auront pas exercé leur option au plus tard le 5 juin 2019 inclus percevront leur dividende intégralement en espèces.

Cette option peut être soumise à des restrictions légales pour les actionnaires non-résidents français. Les actionnaires sont tenus de s'informer des conditions applicables en vertu du droit et des règles du pays de leur résidence.

Le prix d'émission des actions nouvelles qui seront remises en paiement du dividende est fixé à 36,58 euros. Ce prix correspond à 90% de la moyenne des premiers cours cotés (cours d'ouverture) sur le marché Euronext Paris lors des vingt séances de Bourse précédant le jour de l'Assemblée générale, diminuée du montant net du dividende, et arrondi au centime d'euro supérieur.

Les actions ainsi émises porteront jouissance au 1er janvier 2019 et seront entièrement assimilées aux actions ordinaires déjà émises composant le capital social de la société. L'admission des actions Edenred nouvelles aux négociations sur le compartiment A du marché Euronext Paris (Code ISIN: FR0010908533) interviendra à compter du 11 juin 2019, sur la même ligne de cotation que les actions existantes.

Si le montant des dividendes pour lesquels est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soultte en espèces.

Le nombre maximum d'actions nouvelles susceptibles d'être émises pour les besoins du paiement en dividende en actions est de 5 627 262 actions représentant environ 2,3% du capital social et 2,3% des droits de vote exerçables de la société sur la base du capital et des droits de vote au 09 mai 2019.

Pour toute information complémentaire, un mode d'emploi détaillé est accessible sur le site internet Edenred.com (rubrique Investisseurs/Actionnaires) en cliquant sur ce [lien](#).

Avertissement

Cette option ne constitue pas une offre ou une sollicitation pour l'achat ou la souscription de titres financiers aux Etats-Unis au sens du U.S. Securities Act de 1933 ou dans tout autre pays où une telle opération serait contraire à la réglementation applicable. L'option de recevoir le paiement du dividende en actions n'est pas ouverte dans certains pays, notamment ceux dans lesquels une telle option nécessite un enregistrement ou l'obtention d'une autorisation auprès d'autorités de marchés locales. Les actionnaires résidant hors de France doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'assurer qu'ils s'y conforment.

Leader mondial des solutions de paiements dans le monde du travail, **Edenred** connecte 830 000 entreprises clientes, 47 millions de salariés utilisateurs et 1,7 million de commerçants partenaires dans 46 pays. En 2018, grâce à sa plateforme technologique globale, le Groupe a géré 2,5 milliards de transactions, représentant un volume d'affaires de plus de 28 milliards d'euros, réalisées principalement via applications mobiles, plateformes en ligne et cartes. Ses 8 500 collaborateurs ont pour mission d'optimiser la vie des salariés, de renforcer l'efficacité des entreprises et de développer le chiffre d'affaires des commerçants à travers trois lignes de métiers :

- Avantages aux salariés (alimentation, restauration, bien-être, loisirs, culture, services à la personne)
- Solutions de mobilité professionnelle (carburant, péage, maintenance, voyage d'affaires)
- Solutions complémentaires : Services de paiement aux entreprises (cartes de paiement virtuelles, virements identifiés, règlements fournisseurs) ; Motivation et récompenses (plateformes et cartes cadeaux, programmes de motivation) ; Programmes sociaux publics.

Coté sur Euronext Paris, Edenred fait partie des indices CAC Next 20, FTSE4Good, DJSI Europe et MSCI Europe.

Pour plus d'informations : www.edenred.com

Les marques et logos cités et utilisés dans ce communiqué sont des marques déposées par EDENRED S.A., ses filiales ou des tiers. Elles ne peuvent faire l'objet d'un usage commercial sans le consentement écrit de leur propriétaire.



CONTACTS

Relations presse

Anne-Sophie Sergent
+33 (0)1 74 31 86 27
anne-sophie.sergent@edenred.com

Matthieu Santalucia
+33 (0)1 74 31 87 42
matthieu.santalucia@edenred.com

Relations investisseurs et actionnaires

Solène Zammito
+33 (0)1 74 31 88 68
solene.zammito@edenred.com

Loïc Da Silva
+33 (0)1 74 31 87 09
loic.dasilva@edenred.com

Relations actionnaires individuels

Elisabeth Pascal
(numéro vert gratuit) : 0 805 652 662
relations.actionnaires@edenred.com

